

COMMUNIQUE DE PRESSE

Que faire de ses déchets pendant les fêtes ?

Jours fériés, collecte hivernale du bac marron, collecte des sapins de Noël... pendant les fêtes, les habitants de l'agglomération sont invités à ne rien lâcher sur le tri des déchets. Une communication soutenue sur les déchets va accompagner le temps des fêtes. A Uzein, les jours de collecte des bacs changent en 2018.

Rattrapages des jours fériés

La collecte hebdomadaire des ordures ménagères et la collecte bimensuelle du bac jaune :

- **Du lundi 25 décembre** à Arbus, Artiguelouve, Denguin, Gan, Jurançon, Lescar et Siros sont **avancées au samedi 23 décembre**.
- **Du lundi 1^{er} janvier** à Arbus, Artiguelouve, Aussevielle, Lescar et Poey-de-Lescar sont **avancées au samedi 30 décembre**.

Les bacs sont à sortir la veille au soir. Les rattrapages ne concernent pas la collecte du bac marron.

Collecte des sapins de Noël :

A partir du 26 décembre, les habitants du **centre-ville de Pau** pourront rapporter leur sapin de Noël dans l'un des **dix points d'apports volontaires** suivants : Place Verdun, Parking Tissié, Parking Récaborde, Place Clemenceau, Place du Foirail, Place Albert 1^{er}, Place d'Espagne, Rue Émile Garet, Place de la République, Rue Carrérot (angle Barbanègre).

Les collectes se feront les mardis 02, 08 et 15 janvier. En 2016, ce dispositif avait permis de collecter **387 sapins**.

En dehors du centre-ville de Pau et dans le reste de l'agglomération, les sapins de Noël sont à déposer **en déchetterie** si les commerçants qui les ont vendus ne les reprennent pas.

Pour rappel, le dépôt sauvage d'encombrants végétaux est passible d'une amende de 35 à 450 €.

Déchetteries et jours fériés :

Les déchetteries de l'agglomération seront ouvertes comme habituellement les dimanches 24 et 31 décembre de 9h à 12h. Elles seront fermées les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Mémotri 2018 et changements à Uzein

Le mémotri 2018 sera téléchargeable à partir du 15 décembre sur www.agglo-pau.fr/dechets/memotri
Il est étendu à toutes les communes de l'agglomération. Cet outil permet de connaître en un clin d'oeil, en

fonction de son adresse, le jour de collecte de ses différents bacs, le calendrier de rattrapage des collectes et les principales consignes de tri. Les personnes qui ne peuvent pas télécharger leur mémotri sur internet peuvent le demander à la Direction Développement Durable et Déchets.

Attention à Uzein, les jours de collecte des bacs changent en 2018 :

- le vendredi matin pour les ordures ménagères (au lieu du mardi matin en 2017) ;
- le mardi en semaine paire pour le tri sélectif (au lieu du mercredi en semaine impaire auparavant).

En effet, suite à la fusion de la Communauté des communes du Mieu-de-Béarn, mais sans Momas et Caubios-Loos, avec la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, les tournées de collecte ont du être réorganisées après un an.

Collecte hivernale des déchets verts

Le dispositif de collecte hivernale du bac marron est reconduit du 18 décembre 2017 au 11 mars 2018. Durant cette période, le bac marron sera collecté les semaines du 8 janvier et du 12 février, en fonction de l'adresse, au jour habituel de collecte. Le retour au dispositif habituel est prévu la semaine du 12 mars.

Ce dispositif hivernal est aussi l'occasion de sensibiliser les usagers aux alternatives au bac marron. Ainsi, les réunions d'information et de formation au compostage sont renforcées :

- 13/12 à 18h à Pau salle Agora pôle des 4 coins du monde
- 20/12 à 18h à Gelos à la Mairie
- 28/12 à 18h à Pau salle Agora pôle des 4 coins du monde
- 17/01 à 18h à Lons salle des Mariage à la mairie
- 18/01 à 18h à Lée à 18h à la Maison pour tous
- 13/03 à 18h à Lescar au centre social L'Escale

Inscription obligatoire sur www.agglo-pau.fr/dechets/compostage

Par ailleurs, la Maison du Jardinier de Pau, au Parc de Sers, propose des ateliers spécifiques et une permanence d'information et de conseil, les mercredis de 14h à 16h30.

Pour toutes questions :

Direction Développement durable et déchets

05.59.14.64.30 ou collecte@agglo-pau.fr

www.agglo-pau.fr/dechets

Merci de bien vouloir diffuser cette information dans vos prochaines éditions.